
Programme de Sensibilisation

MAÎTRISER LE RISQUE PROFESSIONNEL LIÉ À LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHO- ACTIVES AU TRAVAIL (salariés)

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes - **Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout adhérent, tout salarié d'adhérent MT71.



Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Aborder sans préjugés les substances psychoactives et leurs effets pour en comprendre les usages et appréhender les risques qu'elles génèrent au travail,
- Réagir en cas de consommation supposée pour éviter un accident de travail, dans le respect de la Loi et pour protéger un collègue en difficulté,
- Enfin, savoir qui et comment solliciter le réseau d'aide à disposition.



Description

- Prendre conscience des représentations sur les Substances Psycho Actives (SPA) ,
- Comprendre les différents usages des SPA,
- Connaître certaines SPA et leurs effets,
- Évaluer le risque professionnel lié à la consommation des SPA,
- Préciser le rôle de chacun dans l'entreprise face à la consommation de SPA,
- Respecter la Loi,
- Solliciter le réseau d'aide face aux consommations de SPA.



Prérequis

Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

- Méthode heuristique : photo langage, questionnement,
- Méthode démonstrative : exposé interactif avec support power point,
- Méthode applicative : mise en situation avec lunettes alcool et lunettes cannabis, bar pédagogique.



Moyens et supports pédagogiques

Un support de cours sera remis aux participants.

Chaque stagiaire possède un espace numérique personnel « Extranet » commun avec MT71, où il pourra retrouver l'essentiel des documents ayant trait à sa/ses formation(s).





Modalités d'évaluation et de suivi

Seront réalisés :

- Un positionnement/ évaluation des acquis à l'entrée en formation
- Une évaluation formative en cours de formation préparant à l'évaluation des acquis.
- Une évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.

La formation donne lieu à délivrance d'une attestation de fin de formation.



Tarifs

Les frais pédagogiques des prestations du pôle formation sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service de santé au travail MT71.

Cependant, en cas d'absence non justifiée par un cas de force majeure (maladie, grève, intempéries, catastrophe naturelle...) ou d'annulation d'un stagiaire dans les 48h précédant la prestation, MT71 se réserve le droit de facturer la formation sur la base de :

- 60 € HT par formation et par personne.

À partir du 5ème jour ouvré avant le début de la formation, le changement de participant à la session ne sera plus possible.

Les salariés hors département d'une entreprise adhérente à MT71 peuvent participer à une prestation du pôle formation sous réserve d'un nombre suffisant de places, laissé à la discrétion de MT71, pour un montant de 93€ HT par prestation et par personne.

Les intérimaires qui ont bénéficié d'une visite médicale à MT71 datée de moins de deux ans (à la date de la prestation) peuvent bénéficier des prestations du pôle formation dans le cadre de leur cotisation c'est-à-dire sans surcoût pédagogique. En revanche ceux n'ayant jamais été vus en visite médicale par MT71 ou dont la visite date de plus de 2 ans pourront y participer moyennant un montant de 93 euros HT par personne et par prestation.

Les employeurs, conjoints, dirigeants, non-salariés d'une entreprise adhérente à MT 71, membres du bureau non-salariés d'une association adhérente à MT 71 pourront participer aux sensibilisations dont celles consacrées à faciliter l'élaboration du Document Unique Évaluation Risques Professionnels (présentielle et distancielle) à titre gracieux pour contribuer à la prévention de l'entreprise. Concernant les formations, ils devront s'acquitter d'un montant 93€ HT par prestation et par personne pour y participer.



Modalités et délais d'accès

- Pour un groupe de 5 à 10 participants maximum.
- Sessions intra-entreprises dans l'entreprise ou inter-entreprises dans les locaux MT71.
- Quelques sessions par an, programmation à la demande dans les 6 mois.
- Inscription sur le site MT71 suivant le calendrier proposé.
- Pour les demandes particulières, vous pouvez nous solliciter via l'onglet contact ou par mail formation@mt71.fr



Informations sur l'accessibilité

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

Lorsque la formation a lieu dans l'entreprise, celle-ci assure l'accessibilité aux locaux de formation.